

# Lettre des écoles de Compiègne



Edito de Philippe Marini,  
Maire de Compiègne

Cette nouvelle lettre a pour objectif de communiquer sur la vie des établissements scolaires. Il est important d'informer les familles sur ce sujet qui leur est cher. Cette lettre vous sera proposée 3 fois par an, suite à l'excellente initiative de la nouvelle 1<sup>ère</sup> adjointe : Sophie Schwarz.

Je souhaite à chacun des vacances estivales et une rentrée apaisées.



Edito de  
Sophie Schwarz,  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée à l'enseignement  
et à la réussite éducative

Le besoin de communication s'est renforcé à travers la crise sanitaire de ces dernières semaines. J'ai donc proposé de lancer ce nouvel outil. Ce n'est pas un simple vecteur d'information, il doit aussi constituer une incitation aux échanges sur les sujets abordés ou que vous souhaitez voir évoqués. Je m'engage à ce que ma passionnante délégation soit placée sous le signe du dialogue.

La municipalité a engagé un large plan pour permettre la reprise progressive des enseignements en classe. Un temps d'accueil mairie a également été mis en place.

*Les actions en images*



Respect des mesures sanitaires : les équipes de la Ville ont réalisé un marquage au sol devant les écoles. La Ville a mis à disposition du gel hydroalcoolique et renforcé les nettoyages.



L'accueil s'est fait dès le 14 mai avec le respect des «mesures barrières» : utilisation d'une place sur deux, nettoyage renforcé des locaux, mise en place d'un troisième service si nécessaire.



Le dispositif de « temps d'accueil scolaire mairie » a été mis en place pour accueillir les enfants qui ne pouvaient pas être accueillis en classe.

L'encadrement a été effectué par des agents municipaux, d'autres services, avec à la clé des activités inédites (ateliers sportifs, lecture de contes, ateliers sportifs, escape game.....). Une convention en ce sens a été signée avec l'Académie, représentée par l'Inspecteur Raphaël Teuf.



## A retenir !

• Les inscriptions pour les centres de loisirs sont possibles jusqu'au 26 juin pour le mois de juillet et jusqu'au 20 juillet pour le mois d'août

• La rentrée est fixée au mardi 1<sup>er</sup> septembre

## Des carrés potagers au Parc Songeons

Suite à une initiative d'associations et de parents d'élèves, des carrés potagers ont été installés pour l'école Jeanne d'Arc.



## Le portage des devoirs à domicile

Pendant la période de confinement, 250 élèves des écoles de la ville ont été identifiés par l'Education Nationale pour bénéficier d'un dispositif inédit mis en oeuvre par la Ville de Compiègne. Il s'agissait d'un service de portage de devoirs, par les animateurs, pour permettre à chaque enfant qui rencontre des difficultés d'accès à l'enseignement à distance, de recevoir ses devoirs à domicile afin de poursuivre sa scolarité. Certains enfants n'avaient tout simplement pas d'ordinateur, d'autres familles n'étaient pas abonnées à Internet. Cette initiative a permis de limiter le décrochage scolaire !

## Des dons d'ordinateurs

La société compiégnoise LD Informatique a redonné une seconde vie aux ordinateurs en fin d'usage pour les mettre à disposition des familles en difficulté. Une action menée en partenariat avec la Ville pour lutter contre la fracture numérique et le décrochage scolaire.



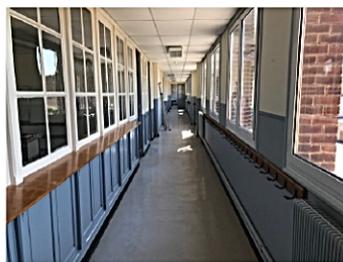
## Vacances apprenantes

Ce dispositif, mis en place dans les quartiers prioritaires, comprend des enseignements pédagogiques le matin et des activités ludiques l'après-midi. Les inscriptions sont à réaliser auprès des directeurs d'école. Des stages sont également organisés par la Ville durant l'été. Renseignements au Centre Anne-Marie Vivé 03 44 20 71 00.

## Les travaux dans les écoles

La période de confinement a été mise à profit pour réaliser certains travaux initialement prévus cet été, dans les écoles qui étaient inoccupées.

Ont notamment été réalisés :



• La remise en peinture des classes et du couloir du 1<sup>er</sup> étage de l'école élémentaire Hersan

• La fin de la remise en peinture des menuiseries extérieures, et des travaux de couverture à l'école maternelle Jeanne d'Arc



• L'aménagement de deux blocs WC pour personnes à mobilité réduite au groupe scolaire Hammel.

• La remise en peinture du préau du groupe scolaire Hammel

• La réfection de la corniche et la réparation de la façade de la cantine de la maternelle Saint-Lazare (côté cour de l'école)

Les travaux vont se poursuivre cet été, par exemple, avec la remise en peinture des salles de classes de l'école élémentaire Pompidou A, etc...



Service de la Vie Scolaire  
Téléphone : 03 44 40 73 81

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Jeudi, de 13h30 à 17h